

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1301

présenté par
M. Kasbarian, rapporteur général

ARTICLE 11

À l'alinéa 17, substituer à la référence :

« L. 214-3 »

la référence :

« L. 214-2 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.